

Plans de financement des opérations d'investissement bénéficiant de subventions publiques

Dans le cadre de l'obligation de publication et d'affichage du plan de financement des opérations d'investissement bénéficiant de subventions de personnes publiques, selon l'article L1111-11 du CGCT :

Programme de réfection de la voirie communautaire Opération 2022

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	335 461,00 €	Etat DETR	90 574.47 €
		Conseil Départemental (FAL)	5 800.00 €
		Autofinancement	239 086.53 €
Total	335 461,00 €	Total	335 461,00 €



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



A Belmont-sur-Rance, le 1^{er} septembre 2022

La Présidente,

Monique ALIES

